



DÉPLACEMENT

1. Tous les déplacements doivent se faire en groupe et accompagnés d'un moniteur.
2. On marche lorsqu'on descend une côte.
3. Pour entrer à l'intérieur des bâtiments, il faut avoir l'autorisation d'un membre du personnel.

RESPECT

1. Il faut se respecter soi-même, les autres et le personnel.
2. Il faut respecter la nature, les lieux ainsi que le matériel qui est mis à notre disposition. Tout bris qui sera jugé volontaire sera passible d'une sanction pouvant aller jusqu'au dédommagement monétaire.
3. Il est essentiel de circuler de chaque côté du muret de pierre pour le garder intact.

ACTIVITÉS

1. Il faut respecter le déroulement des activités qui ont lieu sur les différents sites du camp lors des déplacements ou des temps libres.
2. On doit être accompagné d'un moniteur en tout temps pour les activités d'escalade, d'hébertisme, de tir à l'arc et de tir à la carabine, etc.
3. Il faut respecter les règlements en vigueur dans les locaux d'activités (ex : piscine)

MATÉRIEL

1. Les roches, les bâtons de bois ou tout autre objet doivent rester au sol.
2. Nous ne pouvons pas apporter au camp:
 - I-pod, I-pad, cellulaire, autres jeux électroniques
 - Des armes blanches (Couteau de poches, exacto etc.)

NON-RESPECT

En cas de non-respect du code de vie, des conséquences peuvent être appliquées tout dépendant de la gravité du geste et de l'accumulation de comportements fautifs:

1. Retrait à l'interne
2. Appel aux parents
3. Expulsion